

## Délibération 45/2025

### COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL SEANCE DU 05 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le vingt huit octobre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents :** Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA.

#### **Absents excusés :**

**Absents non excusés :** Yvon PERROT

**Secrétaire de séance :** Madame Fan LAVOISÉ

La séance a été ouverte à 19h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.  
Madame Fan LAVOISÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 05 septembre 2025

#### **OBJET : Délibération pour une décision modificative sur le budget principal 2025 de la commune.**

Monsieur le Maire signale qu'il convient d'effectuer une décision modificative sur le budget principal de la commune 2025.

Monsieur le Maire propose d'effectuer les modifications suivantes :

En dépenses de Fonctionnement :

- Au chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés : - 26 600 €

En dépense de fonctionnement :

- Au chapitre 011 charges à caractère général : + 23 000 €
- Au chapitre 65 autre de charges de gestion courante : + 3 600 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision

**Pour extrait certifié conforme,**  
**Le Maire,**  
**Jacques RIVIERE**

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-préfecture le 06/11/2025

Et affichage le 06/11/2025

**AUNAY SOUS CRECY, 06/11/2025**

